

## CONSEIL DU 9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS

SEANCE LUNDI 22 MAI 2023

**Vœu relatif au futur Plan Local d'Urbanisme bioclimatique présentés par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris.**

Considérant la révision du Plan Local d'Urbanisme de Paris ;

Considérant les annexes du nouveau PLU Bioclimatique consacrées aux emplacements à préserver ou à réaménager dans chacun des arrondissements ;

Considérant le Plan Local d'Urbanisme comme un outil stratégique pour la préservation du patrimoine et des équilibres dans les quartiers notamment entre logements, commerces, équipements de proximité et services publics ;

Considérant l'opportunité de cette révision du Plan Local d'Urbanisme pour renforcer la végétalisation du 9<sup>e</sup> arrondissement et de Paris afin de créer partout où cela est possible des îlots de fraîcheur ;

Considérant l'opportunité de cette révision du Plan Local d'Urbanisme pour renforcer et accélérer la transformation de bureaux en logement ;

Considérant l'opportunité de cette révision du Plan Local d'Urbanisme pour créer de nouveaux équipements culturels et sportifs ouverts à tous et notamment aux futurs nouveaux habitants ;

Considérant l'opportunité de cette révision du Plan Local d'Urbanisme pour renforcer les moyens de protection des lieux culturels à forte dimension symbolique pour le rayonnement de Paris et ce qui en fait une ville à nulle autre égale sur le plan culturel international ;

Considérant les préconisations du rapport rendu par les membres de la MIE « Paris à 50 degrés » priorisant la création d'espaces végétalisés de proximité ;

**Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris émettent le vœu que la Maire de Paris :**

- **Renforce la réserve pour espace vert ouvert au public prévu sur la parcelle 18-20 rue Clauzel / 23 rue de Navarin en retirant la réserve pour logements sur cette même parcelle qui serait ainsi entièrement consacrée à la création d'un nouveau jardin ouvert sur le quartier ;**
- **Inscrite une réserve pour espace vert ouvert au public, équipement et logements sur la parcelle actuellement occupée par le siège de GrDF rues de Condorcet, Pétrelle, Faubourg Poissonnière ;**
- **Inscrite une réserve pour espace vert ouvert au public, équipement et logements sur la parcelle actuellement occupée par des équipes techniques de GrDF avenue Trudaine et rue Pétrelle ;**
- **Inscrite une réserve pour espace vert ouvert au publique sur la parcelle du square d'Orléans ;**

- **Inscrite une réserve pour équipement et logements sur la parcelle 73 rue de Rochechouart ;**
- **Inscrite une réserve pour logements au 5 rue de Parme ;**
- **Inscrite une protection des espaces verts situés au 18-20 rue de la Tour des Dames ;**
- **Inscrite une protection particulière des parcelles occupées par des cinémas indépendants pour tout Paris et notamment en faveur des parcelles actuellement occupées par les cinémas Max Linder et 5 Caumartin à Paris 9<sup>e</sup> ;**
- **Inscrite la création d'un second marché alimentaire découvert rue Sainte-Cécile au titre des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) « quartier du quart d'heure » visant à développer des activités alimentaires locales et durable.**